

# Solution UltraPure Hand Hygiene

Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations



## Solution UltraPure Hand Hygiene

Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

Date de révision : 10/11/2022

Version : 1.0

### SECTION 1 : IDENTIFICATION

#### Identifiant du produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Solution UltraPure Hand Hygiene

Code produit : 202, 202-10L, 202-50

#### Utilisation prévue du produit

Utilisation de la substance/du mélange : Savon à main concentré

#### Nom, adresse et téléphone de la partie responsable

##### Entreprise

Meritech Systems, LLC 720 Corporate Circle Suite K

Golden, Co 80401 USA T 800.932.7707

[www.meritech.com](http://www.meritech.com)

#### Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

### SECTION 2: HAZARDS IDENTIFICATION

#### Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (SGH-US)

Irritation oculaire 2A H319

Aquatique aiguë 3 H402

Aquatique chronique 3 H412



#### Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage SGH-US

##### Pictogrammes de danger (SGH-US) :

Mot signal (SGH-US)

: Avertissement

Mentions de danger (SGH-US)

: H319 - Provoque une grave irritation des yeux

H402 - Nocif pour la vie aquatique

H412 - Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables

Conseils de prudence (SGH-US)

: P264 - Se laver soigneusement après manipulation. P273 - Eviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Protection des yeux.

P305+P351+P338 - En cas de contact avec les yeux : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

#### Autres risques

Autres dangers ne contribuant pas à la classification : Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, il émet des fumées toxiques.

Toxicité aiguë inconnue (SGH-US) Non disponible.

### SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

#### Substances

##### Mélange

Nom	Identifiant du produit	% (w/w)	Classification (SGH-US)
L'eau	(No CAS) 7732-18-5	30-40	Non classé
Alcools C9-11 éthoxylés	(No CAS) 68439-46-3	<2 %	Irritation cutanée 3, H316 Irritation 2A, H319

# Solution UltraPure Hand Hygiene

## Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

Composés de l'ammonium quaternaire, benzyl- C12-16-alkyldiméthyl, chlorures	(No CAS) 68424-85-1	<2 %	Toxicité aiguë 4 (Oral), H302 Lésions cutanées 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aiguë 1, H400 Aquatique chronique 1, H410
Chlorure de 1-décaminium, N,N-diméthyl-N-octyl-, chlorure	(No CAS) 32426-11-2	<2 %	Lésions cutanées 1B, H314 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318
1-Octanaminium, N,N-diméthyl-N-octyl-, chlorure	(No CAS) 5538-94-3	<1 %	Toxicité aiguë 4 (Oral), H302 Irritation cutanée 2, H315 Irritation oculaire 2A, H319 Aquatique aiguë 1, H400
Chlorure de didécylidiméthylammonium	(No CAS) 7173-51-5	<1 %	Toxicité aiguë 4 (Oral), H302 Lésions cutanées 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318 Aquatique aiguë 1, H400 Aquatique chronique 2, H411
Cocoamidopropyl HydroxySultaine	(No CAS) 68139-30-0	<5 %	Irritation oculaire 2A, H319 Aquatique aiguë 1, H400 Aquatique chronique 2, H411
EDTA tétrasodique	(No CAS) 64-02-8	<1 %	Toxicité aiguë 4 (oral), H302 Toxicité aiguë 4 (Inhalation : poussière, brouillard), H332 4 (Inhalation : poussière, brouillard), H332 Lésions oculaires 1, H318 Toxicité aquatique 2, H401
Lanoline éthoxylée	(No CAS) 61790-81-6	<2 %	Irritation cutanée 3, H316 Irritation oculaire 2B, H320

Texte intégral des phrases H : voir section 16.

### SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

#### Description des mesures de premiers secours

**Généralités :** Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (montrer l'étiquette si possible).

**Inhalation :** Lorsque les symptômes apparaissent : aller à l'air libre et ventiler la zone suspecte. Transporter à l'air frais et maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

**Contact avec la peau :** Enlever les vêtements contaminés. Arroser la zone affectée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

**Contact avec les yeux :** Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

**Ingestion :** Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

#### Principaux symptômes et effets aigus et différés

**Généralités :** Provoque une grave irritation oculaire.

**Inhalation :** N/A.

**Contact avec la peau :** N/A.

**Contact avec les yeux :** Provoque une grave irritation oculaire.

**Ingestion :** L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets néfastes.

**Symptômes chroniques :** Non disponible.

#### Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

En cas d'exposition ou d'inquiétude, consulter un médecin.

### SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Ininflammable.

# Solution UltraPure Hand Hygiene

Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

---

**Moyens d'extinction inappropriés : Ininflammable.**

---

# Solution UltraPure Hand Hygiene

Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

## **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Risque d'incendie** : Ininflammable.

**Risque d'explosion** : Le produit n'est pas explosif.

**Réactivité** : Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, il émet des fumées toxiques (dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes d'azote, chlorure d'hydrogène, etc.).

## **Conseils aux pompiers**

**Mesures de précaution Incendie** : Faire preuve de prudence lors de la lutte contre un incendie chimique.

**Instructions de lutte contre l'incendie** : Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard pour refroidir les récipients exposés.

**Protection pendant la lutte contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans l'équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

**Produits de combustion dangereux** : Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>), chlorure d'hydrogène, oxydes d'azote.

**Autres informations** : Ne pas laisser les eaux de ruissellement provenant de la lutte contre l'incendie pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

## **Référence à d'autres sections**

Se référer à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

## **SECTION 6 : MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Mesures générales** : Éviter le contact avec les yeux.

#### **Pour le personnel non urgent**

**Équipement de protection** : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

**Procédures d'urgence** : Aucune.

#### **Pour le personnel d'urgence**

**Équipement de protection** : Équiper l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

**Procédures d'urgence** : Aucune.

### **Précautions environnementales**

Empêcher la pénétration dans les égouts pluviaux, les cours d'eau, les lacs et autres eaux publiques. Éviter le rejet dans l'environnement. Le produit doit être déversé dans un égout sanitaire.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Pour le confinement** : Contenir tout déversement à l'aide de digues ou d'absorbants tels que l'argile, le sable, etc. afin d'empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou l'eau.

**Méthodes de nettoyage** : Nettoyer immédiatement les déversements. Placer le produit déversé dans un conteneur en vue d'une élimination appropriée.

## **Référence à d'autres sections**

Voir la Section 8, Contrôles de l'exposition et protection individuelle.

## **SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **Précautions à prendre pour une manipulation sûre**

**Dangers supplémentaires en cas de traitement** : Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, il émet des fumées toxiques.

**Mesures d'hygiène** : Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains et les autres parties exposées avec de l'eau avant de manger, de boire, ou de fumer et à nouveau en quittant le travail.

### **Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles**

**Mesures techniques** : Respecter les réglementations en vigueur.

**Conditions de stockage** : Stocker dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conserver à l'écart de températures extrêmement élevées ou basses, matériaux incompatibles.

**Matériaux incompatibles** : Oxydants forts.

**Règles particulières d'emballage** : Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

### **Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)**

Savon pour les mains.

## **SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Paramètres de contrôle**

Aucune limite d'exposition professionnelle (LEP) n'a été établie pour ce produit ou ses composants chimiques.

### **Contrôles de l'exposition**

# Solution UltraPure Hand Hygiene

Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

**Mesures d'ingénierie appropriées :** Des fontaines oculaires d'urgence doivent être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. S'assurer que toutes les réglementations nationales/locales sont respectées.

**Équipement de protection individuelle :** Lunettes de protection.



**Matériaux pour les vêtements de protection :** Aucun nécessaire.

**Protection des mains :** N/A.

**Protection des yeux :** Lunettes de protection contre les produits chimiques.

**Protection de la peau et du corps :** N/A.

**Protection respiratoire :** N/A.

**Autres informations :** N/A.

## SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide visqueux
Apparence	: Transparent, incolore
Odeur	: Doux
Seuil d'odeur	: Non disponible
pH	: 6,0 – 8,0
Taux d'évaporation relative (butylacétate=1)	: Non disponible
Point de fusion	: Non disponible
Point de congélation	: Non disponible
Point d'ébullition	: 100 ° C (212 ° F)
Point d'éclair	: Aucun
Température d'auto-inflammation	: Aucun
Température de décomposition	: Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	: Non disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	: Non disponible
Pression de vapeur	: Non disponible
Densité de vapeur relative à 20 ° C	: Non disponible
Gravité spécifique	: 1,00
Solubilité	: Complète
Coefficient de partage : n-octanol/eau	: Non disponible
Viscosité	: Non disponible
Données sur l'explosion - Sensibilité aux chocs mécaniques	: Ne devrait pas présenter de risque d'explosion en raison d'un impact mécanique.
Données d'explosion - Sensibilité à la décharge statique	: Ne devrait pas présenter de risque d'explosion dû à une décharge d'électricité statique.

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité :** Lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition, il émet des fumées toxiques.

**Stabilité chimique :** Stable dans des conditions normales.

**Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune polymérisation dangereuse ne se produit. **Conditions à éviter :** Températures extrêmement élevées ou basses. **Matières incompatibles :** Oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux :** Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>), chlorure d'hydrogène, oxydes d'azote.

## SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les effets toxicologiques - Produit

**Toxicité aiguë :** Non classé.

# Solution UltraPure Hand Hygiene

Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

**Données sur la DL50 et la CL50 :** Non disponibles.

**Lésions/Irritation cutanées :** Non classé. **pH :** 6,0 - 8,0

**Lésions oculaires graves/irritation :** Provoque une grave irritation oculaire. **pH :** 6,0 - 8,0

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :** Non classé.

**Mutagénicité sur les cellules germinales :** Non classé.

**Téragénicité :** Non disponible.

**Cancérogénicité :** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) :** Non classé.

**Toxicité pour la reproduction :** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :** Non classé.

**Risque d'aspiration :** Non classé.

**Symptômes/blessures après inhalation :** N/A.

**Symptômes/blessures après contact avec la peau :** N/A.

**Symptômes/blessures après contact avec les yeux :** Provoque une grave irritation oculaire.

**Symptômes/blessures après ingestion :** L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets néfastes.

**Informations sur les effets toxicologiques -**

**Ingrédient(s) Données LD50 et LC50 :**

Eau (7732-18-5)	
LD50 Oral Rat	>90 000 mg/kg
EDTA tétrasodique (64-02-8)	
LD50 Oral Rat	1 780 mg/kg
ATE US (poussière, brouillard)	1,50 mg/l/4 h
Alcools en C9-11, éthoxylés (68439-46-3)	
LD50 Oral Rat	>3 300
Chlorure de didécyldiméthylammonium (7173-51-5)	
LD50 Oral Rat	329 mg/kg
LD50 Dermique Rat	2 001 mg/kg

Commented [BH1]: Is there an error in the source text here?

## SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Toxicité

**Écologie - Généralités :** Non classé.

EDTA tétrasodique (64-02-8)	
LC50 Poisson 1	41 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèce : Lepomis macrochirus [statique])
LC50 Poisson 2	59,8 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèce : Pimephales promelas [statique])
ErC50 (algues)	2,77 mg/l (72 h - Espèce : Desmodesmus subspicatus)
Alcools en C9-11, éthoxylés (68439-46-3)	
LC50 Poisson 1	1-10 mg/l (Temps d'exposition : 96 h - Espèce : P. Promelas)
CE50 Daphnie 1	1-10 mg/l (48 h - Espèce : Daphnia magna)

### Persistance et dégradabilité

Solution UltraPure Hand Hygiene	
Persistance et dégradabilité	Peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement.

### Potentiel de bioaccumulation

Solution UltraPure Hand Hygiene	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
EDTA tétrasodique (64-02-8)	
Log Pow	5,01 (calculé)

**Mobilité dans le sol** Non disponible.

### Autres effets indésirables

**Autres informations :** Non disponible.

# Solution UltraPure Hand Hygiene

Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Recommandations pour l'élimination des déchets :** Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, provinciales et territoriales, et les réglementations internationales.

**Écologie - Déchets :** Ce produit est dangereux pour l'environnement aquatique. Empêcher toute pénétration dans les égouts pluviaux, les ruisseaux, les lacs et autres voies d'eau publiques.

## SECTION 14 : INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

**14.1 En accord avec le DOT** Non réglementé pour le transport.

**14.2 Conformément à l'IMDG** Non réglementé pour le transport.

**14.3 Conformément à l'IATA** Non réglementé pour le transport.

**14.4 En accord avec le TMD** Non réglementé pour le transport.

## SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Réglementation fédérale américaine

Solution UltraPure Hand Hygiene	
SARA Section 311/312 Classes de danger	Danger immédiat (aigu) pour la santé
Eau (7732-18-5)	
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.	
Éther de 2-hydroxyéthyle de cellulose (9004-62-0)	
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.	
EDTA tétrasodique (64-02-8)	
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.	
Alcools en C9-11, éthoxylés (68439-46-3)	
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.	
Lanoline éthoxylée (61790-81-6)	
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.	
Chlorure de N,N-diméthyl-N-octyl- 1-décanaminium (32426-11-2)	
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.	
Composés de l'ammonium quaternaire, benzyl-C12-16-alkyldiméthyl, chlorures (68424-85-1)	
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.	
Chlorure de didécylidiméthylammonium (7173-51-5)	
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.	
Chlorure de N,N-diméthyl-N-octyl- 1-octanaminium (5538-94-3)	
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis.	

### Réglementation de l'État américain

EDTA tétrasodique (64-02-8)	
États-Unis - Texas - Niveaux de dépistage des effets - long terme	
États-Unis - Texas - Niveaux de vérification des effets - court terme	
Lanoline éthoxylée (61790-81-6)	
RTK - U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List	
RTK - U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List	
Composés de l'ammonium quaternaire, benzyl-C12-16-alkyldiméthyl, chlorures (68424-85-1)	
États-Unis - Texas - Niveaux de dépistage des effets - long terme	
États-Unis - Texas - Niveaux de vérification des effets - court terme	
Chlorure de didécylidiméthylammonium (7173-51-5)	
États-Unis - Texas - Niveaux de dépistage des effets - long terme	
États-Unis - Texas - Niveaux de vérification des effets - court terme	

# Solution UltraPure Hand Hygiene

Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

## Réglementation canadienne

<b>Eau (7732-18-5)</b>
Inscrit à l'inventaire de la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada.
<b>Éther de 2-hydroxyéthyle de cellulose (9004-62-0)</b>
Inscrit à l'inventaire de la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada.
<b>EDTA tétrasodique (64-02-8)</b>
Inscrit sur la liste canadienne des substances domestiques (DSL)
<b>Alcools en C9-11, éthoxylés (68439-46-3)</b>
Inscrit à l'inventaire de la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada.
<b>Lanoline éthoxylée (61790-81-6)</b>
Inscrit à l'inventaire de la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada.
<b>Chlorure de N,N-diméthyl-N-octyl- 1-octanaminium (5538-94-3)</b>
Inscrit à l'inventaire de la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada.
<b>Chlorure de N,N-diméthyl-N-octyl- 1-décaminium (32426-11-2)</b>
Inscrit à l'inventaire de la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada.
<b>Composés de l'ammonium quaternaire, benzyl-C12-16-alkyldiméthyl, chlorures (68424-85-1)</b>
Inscrit à l'inventaire de la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada.
<b>Chlorure de didécylidiméthylammonium (7173-51-5)</b>
Inscrit à l'inventaire de la LIS (Liste intérieure des substances) du Canada.

## SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE D'ÉLABORATION OU DE DERNIÈRE RÉVISION

**Date de révision** : 10/11/2022

**Autres informations** : Ce document a été préparé conformément aux exigences de la FDS de l'OSHA. Norme de communication des dangers 29 CFR 1910.1200.

### Phrases du texte intégral du SGH :

Toxicité aiguë 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (inhalation) Catégorie 4
Toxicité aiguë 4 (Oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Aquatique aiguë 1	Dangereux pour l'environnement aquatique - Catégorie de danger aiguë 1
Aquatique aiguë 2	Dangereux pour l'environnement aquatique - Catégorie de danger aiguë 2
Aquatique aiguë 3	Dangereux pour l'environnement aquatique - Catégorie de danger aiguë 3
Aquatique chronique 1	Dangereux pour l'environnement aquatique - Catégorie de danger chronique 1
Aquatique chronique 2	Dangereux pour l'environnement aquatique - Catégorie de danger chronique 2
Aquatique chronique 3	Dangereux pour l'environnement aquatique - Catégorie de danger chronique 3
Lésions oculaires 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1
Irritation oculaire 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A
Irritation oculaire 2B	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2B
Lésions cutanée 1B	Corrosion cutanée/irritation Catégorie 1B
Irritation cutanée 2	Corrosion/irritation cutanée Catégorie 2
Irritation cutanée 3	Corrosion cutanée/irritation Catégorie 3
STOT SE 3	Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque de graves brûlures cutanée et des lésions oculaires
H315	Provoque une irritation cutanée
H316	Provoque une légère irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions oculaires
H319	Provoque une grave irritation oculaire
H320	Provoque une irritation oculaire
H332	Nocif en cas d'inhalation

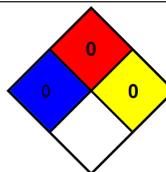
# Solution UltraPure Hand Hygiene

## Fiche de données de sécurité

selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

H335	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires
H400	Très toxique pour la vie aquatique
H401	Toxique pour la vie aquatique
H402	Nocif pour la vie aquatique
H410	Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme

- NFPA Risque pour la santé** : 0 - L'exposition dans des conditions d'incendie ne présente aucun risque au-delà de celle des matériaux combustibles ordinaires.
- NFPA Risque d'incendie** : 0 - Matériaux qui ne brûlent pas.
- Réactivité NFPA** : 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et ne réagit pas avec l'eau.



### Classement HMIS III

- Santé** : 0 Risque minime - Aucun risque significatif pour la santé.
- Inflammabilité** : 0 - Risque minime.
- Physique** : 0 - Risque minime.

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit dans le seul but de répondre aux exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme une garantie d'une quelconque propriété spécifique du produit.*

Amérique du Nord SGH FDS 2015 (U.S., Can., Mex.)